



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE : OPÉRATIONS COMPLEXES EN BASSE TENSION - 3 JOURS - B1/B2/BC/BR

Dernière mise à jour le 10/01/2025.

OBJECTIF

Réaliser les missions en sécurité vis-à-vis du risque électrique, selon les préconisations réglementaires, notamment celles de la norme NF C 18-510 (UTE).

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les dangers de l'électricité et analyser le risque électrique.
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail, et mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur.
- Être capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation; Être capable de mettre en œuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés ; Être capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique ; Être capable d'assurer la surveillance électrique d'opérations ; Être capable d'identifier les différents opérations permettant la réalisation d'opérations en sécurité.
- Respecter les prescriptions réglementaires liées à la sécurité électrique et aux limites de son champ d'intervention.
- Acquérir les compétences définies à l'annexe D de la norme NF C 18-510 (grandeurs électriques, zones de l'environnement, principe d'habilitation, équipements de protection collective et de protection individuelle, conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique...).

PUBLIC CONCERNÉ

Opérateurs assurant des opérations d'ordre électrique ou en charge de diriger ces travaux. Personne assurant la direction effective des travaux électriques ou non, des consignations électriques, opérations dites générales, chargée de diriger ou d'effectuer des manœuvres sur des installations électriques. Habilitations visées : B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, BC, BR, BE Manœuvre de consignation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

Tarif	NOUS CONSULTER
Réf.	PRO-000252
Contact	0750031226 contact@formaestro.fr www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Qualification en électricité pour les opérations visées conformément aux exigences de la norme (D.2.3.1.).
- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques. Des évaluations sont réalisées tout au long de l'action par le formateur. Les évaluations de fin de formation consistent en un questionnement oral et la mise en application des principes appris en formation, validant la capacité d'un participant à réaliser des actions déterminées.



MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou en centre.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

Module Tronc Commun n°2

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Principe de l'habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Contenu d'un titre d'habilitation et rôles de chacun
- Symboles d'habilitation pour les opérations à réaliser
- Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Situation vis-à-vis du risque électrique et anticipation des mesures de protection adaptées

Module « BR – Interventions BT générales »

- Différences entre les inter. BT générales et élémentaires et limites respectives de leur domaine
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation
- Consignes données par le chargé d'exploitation
- Compte-rendu des opérations
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux inter. BT
- Matériels et outillages appropriés
- Documents applicables dans le cadre des inter. BT
- Mesures de prévention à observer
- Zones des interventions BT générales
- Risques de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT et mise en place des mesures appropriées
- Procédures d'inter. BT pour une réalisation en sécurité
- Opérations de consignation
- Zones d'environnement objets des inter. BT générales
- Opérations de dépannage
- Opérations de mesurage et d'essai
- Opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « BC – Consignation en basse tension »

- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux
- Documents pouvant être utilisés lors d'une consignation
- Identification et rôle du chargé d'exploitation



- Opérations de consignation
- Consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « B1 B1V B2 B2V B2V Essai – Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension »

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Rôles du chargé de consignation et du chargé d'exploitation
- Respect des instructions données par le chargé de travaux et compte-rendu des opérations
- Identification du chargé d'exploitation et échange des informations nécessaires
- Respect des instructions données par le chargé d'exploitation ou par le chargé de consignation
- Différences de niveaux d'habilitation et limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Prescriptions d'exécution des travaux
- Zones de travail
- Risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT et respect des zones de travail
- Fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Documents applicables dans le cadre des travaux.
- Les attestations de consignation
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Matériels et outillages appropriés
- Ouvrages, installations et zones d'environnement objet des travaux
- Règles et instructions de sécurité
- Travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension
- Etapes de la consignation
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Instructions de sécurité spécifiques aux essais

Les apprentissages pratiques représentent environ 50% du temps de formation.

INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Auto-évaluations, QCM, méthodes innovantes.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation / Avis de formation habilitante / Certificat de réalisation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Préparation à l'habilitation électrique : Opérations complexes en Basse Tension - Recyclage 2 jours - B1/B2/BC/BR